

CPENR de Chasseneuil sur Bonnieure

✉ 2 rue du Libre Échange
CS 95893,
31506 Toulouse cedex 5 France
☎ +33(0) 5.34.31.16.76 Fax : +33(0) 5.34.31.63.76

Votre interlocuteur : Gaston Bileitczuk

☎ 05.32.26.26.50 ☎ 06.31.93.54.89
✉ gaston.bileitczuk@abo-wind.fr

Préfecture de Charente
Bureau Environnement - SCPPAT
16017 Angoulême Cédex

Toulouse, le 02/01/2024

Objet : **ERRATUM** - Dossier d'enquête publique projet de parc agrivoltaïque au sol sur la commune de Chasseneuil sur Bonnieure.

Référence : **ARRÊTÉ préfectoral du 14 décembre 2023**

Portant ouverture d'une enquête publique relative au projet de parc photovoltaïque au sol au lieu-dit «Les Chomes» sur la commune de Chasseneuil-sur-Bonnieure demandée par la **CPENR** Chasseneuil-sur-Bonnieure (**ABO WIND**).

Je vous prie de bien vouloir prendre bonne note des corrections suivantes d'erreurs de rédaction, dans le dossier d'enquête publique :

1. Résumé non technique, page 32 - Synthèse des enjeux :

Au lieu de : « Saint-Christoly-de-Blaye est une commune rurale dynamique »,
Lire : « Chasseneuil sur Bonnieure est une commune rurale dynamique »

2. Dossier pièces PC avec CERFA 13409-09 :

Rubrique 3.2 « Modules photovoltaïques », page 10 :

Au lieu de : « la production électrique annuelle attendue de la centrale d'Auxonne est d'environ 26 GWh / an »

Lire : « la production électrique annuelle attendue de la centrale de Chasseneuil sur Bonnieure est d'environ 26 GWh / an »



Rubrique 4 « Mesures paysagères », page 12 :

Au lieu de « Les volet paysagé »

Lire : « Le volet paysager »

Détail local électrique – PC 5.5, page 16 :

Au lieu de : « Emprise au sol : 23.00 m² environ »

Lire : « Emprise au sol : 19.00 m² environ »

3.Mémoire en réponse à l'avis de la MRAe, tableau page 12 :

Au lieu de : « Temps de Retour Énergétique moyen en [années] (=Moyenne des quatre calculs) du parc de Bazac »

Lire : « Temps de Retour Énergétique moyen en [années] (=Moyenne des quatre calculs) du parc de Chasseneuil sur Bonnieure»

Le Responsable de projet

